

Création des CEMEA à Mayotte

L'assemblée générale constitutive des centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) s'est déroulée, dimanche, au CMAC de Mamoudzou.

Cette création est l'aboutissement d'un travail engagé depuis plusieurs années par une équipe d'animateurs mahorais avec l'association des CEMEA de la Réunion. Elle permettra de développer des actions de formation d'éducateurs et de responsables des structures d'animation (par exemple, en préparant au brevet d'aptitude d'animateur ou de directeur de centre de loisirs). Cette assemblée a regroupé trente-deux participants ayant tous suivi avec les CEMEA réunionnais une ou plusieurs formations. Un représentant de la direction générale des CEMEA de Paris : M. Gérard Alamerguy et le représentant de l'association "CEMEA de la Réunion" : M. Michel Chan San ont pris part à cette réunion. Le service de la Jeunesse et des Sports était représenté par Mme Monique Louys-Potin.

Le CEMEA, organisation reconnue d'utilité publique et agréée, sur le plan national par plusieurs ministères : Education Nationale, Jeunesse et Sports, Affaires Sociales, regroupe trente-cinq associations. Son but est de promouvoir les structures d'accueil et de formation pour les jeunes.

Les premières missions vont participer aux actions de formation, envisagées pour 1992, elles vont également soutenir les efforts des associations villageoises notamment en ce qui concerne le démarrage des maisons de jeunes. L'organisation des centres de loisirs et la formation des animateurs.

La nouvelle composition du bureau est la suivante :

- Président : M. Achimed Saïd
- Vice-président : M. Kamardine Bazar
- Secrétaire général : M. Marthadi Ali
- Secrétaire adjoint : M. Dhoifrou Abdou
- Trésorier : M. Soulihi Hamada
- Trésorier adjoint : Abdou Saïdou.

ABASSA



De gauche à droite : on reconnaît M. Mohamed Abaine, M. Gérard Alamerguy et M. Michel Chan San.

I

E
M
P
20
21
7
13
vi